

syndicom · Case postale · CH-3001 Berne

Monsieur
Roberto Cirillo, CEO
La Poste Suisse SA
Wankdorfallee 4
3030 Berne

Berne, le 17 novembre 2021

Non, pas comme ça! Nous méritons le respect et l'appréciation!

Cher Monsieur,

C'est avec incompréhension et indignation que les retraité-e-s de la Poste ont pris connaissance de l'intention de cette dernière de supprimer les bons populaires du personnel d'une valeur de 200 francs. Cette décision inattendue est très décevante et inacceptable.

Après la suppression des excursions très appréciées en car postal organisées pour les retraité-e-s, l'abolition prévue des bons annuels est une autre grande déception. Même la nouvelle orientation prévue pour les événements conviviaux est à nos yeux une mesure d'économie.

En lisant votre lettre sur la suppression des bons du personnel pour les retraité-e-s, on a l'impression que le personnel retraité n'est plus qu'un facteur de coûts qu'il s'agit de réduire au même titre que les offices de postes et les Postomat. La lettre aux retraité-e-s ne contient pas un mot de reconnaissance ni d'estime pour le travail engagé fourni pendant des décennies. Or par leur grand engagement, les collègues retraités ont posé les bases de l'entreprise actuelle et de sa bonne réputation auprès de la population suisse.

Si l'on compare les dépenses annuelles pour les bons du personnel avec le résultat d'exploitation supérieur à 7 milliards de francs et le bénéfice de 178 millions réalisé en 2020, on ne voit pas la nécessité d'économiser précisément chez les retraité-e-s. Le résultat d'exploitation du premier semestre 2021 n'indique aucun impératif économique pour cette mesure d'économies.

Nous sommes convaincus du fait que des solutions plus innovantes sont possibles pour diminuer les coûts et garantir l'avenir de la Poste.

Les employé-e-s actifs s'engagent loyalement et avec un grand dévouement pour l'entreprise Poste et donc le service public. L'année dernière, pendant la pandémie, ils ont été félicités en grande pompe. Durant cette période difficile, les distributeurs-trices de lettres / colis et logisticien-ne-s des centres de courrier et de colis ont travaillé à plein régime et effectué parfois jusqu'à épuisement des heures supplémentaires. Ils fournissent cet exploit parce que le service public et l'entreprise Poste signifient beaucoup à leurs yeux. Avec tout autant d'engagement et de cœur à l'ouvrage, les collègues retraités ont travaillé des décennies durant pour leur entreprise, La Poste. Il devrait donc aller de soi que leurs efforts méritent d'être reconnus et appréciés.

Si la Poste veut devenir un employeur social – pour le bien des employé-e-s actifs et des retraité-e-s –, elle devrait honorer la prestation de toutes et tous en conséquence. Les retraité-e-s ressentent comme du mépris la suppression des bons du personnel, et à leurs yeux cette mesure n'est pas compatible avec la volonté de la Poste d'être un employeur social, aussi pour les retraité-e-s.

Si donc les retraités n'acceptent pas que les bons du personnel ne leur soient plus accordés, ils se battent aussi pour les employé-e-s actifs. Car eux aussi prendront un jour leur retraite et mériteront à leur tour une juste reconnaissance.

Les collègues retraités restent loyaux envers leur entreprise Poste. C'est pourquoi ils sont profondément déçus de cette décision. Il leur est très difficile de continuer à rester des ambassadeurs et ambassadrices de la Poste dans ces circonstances.

Parler en termes positifs de notre (ancien) employeur nous remplissait de fierté professionnelle, et nous avons jusqu'à présent plaisir à le faire en privé et en public. Un grand nombre de retraité-e-s considèrent comme irrespectueux de les priver des bons du personnel. En particulier pour les collègues qui ont une pension modeste, ces bons du personnel d'une valeur de 200 francs sont un coup de pouce apprécié, qui les aide à vivre dignement. Pour de nombreux collègues, chaque franc compte.

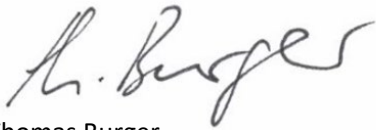
En tant qu'entreprise du service public d'importance systémique, la Poste devrait bien traiter ses retraité-e-s. Car nous sommes convaincus que la meilleure Poste du monde et la Poste de demain doivent aussi endosser une responsabilité sociale pour leurs retraité-e-s.

Nous espérons que vous comprenez notre mécontentement et notre grande déception.

Nous vous invitons à revenir sur votre décision visant à supprimer les bons du personnel, et à la retirer. Ce faisant, vous montreriez une reconnaissance et une appréciation réelles et tangibles pour vos fidèles collègues.

Dans l'attente d'une réaction positive de votre part ou d'une convocation à un entretien personnel, nous vous présentons, cher Monsieur, nos meilleures salutations.

Comité GI Retraité-e-s de syndicom



Thomas Burger
Président